





INTÉRÊT

L'accompagnement RH sera la clé de la réussite de la mise en place des GHT, projet qui modifie en profondeur les métiers et leurs conditions d'exercice.

> La FHF a réuni un groupe de travail, avec pour objectifs :

- d'évaluer les impacts RH PM et PNM des GHT
- de définir les conditions de réussite et les écueils à éviter.



PRINCIPES, PRÉCONISATIONS ET BONNES PRATIQUES

Les fiches présentent les principes et préconisations pour chacun des thèmes identifiés par le groupe de travail.

- > Il importe, dans un premier temps, de définir les préconisations relatives à la mise en œuvre de l'article 107 de la LMSS (Consulter fiches « Exercice territorial » ; « Fonctions mutualisées et organisées en commun » ; « Formation continue » et « Formation initiale »).
- > S'il semble difficile de vouloir rédiger en juillet 2016 un projet social de GHT ou de définir une politique RH coordonnée, les parties prenantes au GHT peuvent souhaiter porter une ambition pour un projet social territorial (Consulter fiches « Projet social » et « Attractivité »);
- > et proposer le cas échéant un agenda social permettant information et concertation sur les éléments de politique RH à l'échelle du GHT (Consulter 🗍 fiches « Charte et principes RH » et « Dialogue social »).

1/ ACCOMPAGNEMENT

En sus de ces 10 fiches, la FHF met à votre disposition :

- un outil d'état des lieux des pratiques et règles de GRH, réalisé en partenariat avec l'EHESP et l'ANAP
- une boîte aux lettres dédiée ght@fhf.fr

Une attention particulière doit être portée à l'accompagnement du changement, en s'appuyant sur le projet médical partagé.

2/ ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET BONNES PRATIQUES

Des **évolutions réglementaires** et une **présentation de bonnes pratiques** sont proposées pour chacun des thèmes identifiés.





PRIORITÉS LMSS

- Fonctions mutualisées
- Formation continue
- Formation initiale

PROJET SOCIAL

- Projet social PM/ PNM
- Attractivité



POLITIQUE RH

- Charte et principes RH
- □ Dialogue social

